



Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 10 octobre 2024, à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.02** Présentation du budget 2025
- 10.03** Présentation du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034
- 10.04** Période de questions du public

30 – Administration et finances

- 30.01** Approuver la proposition budgétaire 2025 de l'Arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 592 700 \$ du surplus accumulé de l'Arrondissement de Verdun. (1248286009)
- 30.02** Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034 de l'Arrondissement de Verdun au montant de 41 150 000 \$. (1247185003)

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance



Dossier # : 1248286009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la proposition budgétaire 2025 de l'Arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 592 700 \$ du surplus accumulé de l'Arrondissement de Verdun.

Il est recommandé :

1. d'approuver la proposition budgétaire 2025 prévoyant un budget en équilibre de 41 657 300 \$ au chapitre des revenus et des dépenses;
2. de transmettre ledit budget au comité exécutif, tel que stipulé par la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4);
3. d'autoriser une affectation au montant de 592 700 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun.

Signé par Annick DUCHESNE **Le** 2024-10-03 09:41

Signataire :

Annick DUCHESNE

Directrice d'arrondissement (Intérim)
Verdun , Direction des services administratifs

IDENTIFICATION

Dossier # :1248286009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la proposition budgétaire 2025 de l'Arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 592 700 \$ du surplus accumulé de l'Arrondissement de Verdun.

CONTENU

CONTEXTE

L'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) prévoit que le « conseil d'arrondissement dresse et transmet au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement [...] ». La date limite pour la transmission par les arrondissements au Service des finances de la Ville, de leur budget de fonctionnement de 2025 en vue de l'adoption du budget de 2025 et du programme décennal d'immobilisations 2025-2034, a été fixée au 11 octobre 2024 par le comité exécutif. Les choix budgétaires pour 2025 ont été conditionnés par le contexte budgétaire général de la Ville de Montréal ainsi que le contexte budgétaire particulier de l'Arrondissement de Verdun.

Contexte budgétaire de 2025 de la Ville de Montréal et orientations générales

Le cadre financier de la Ville de Montréal pour 2025 comporte de nombreux enjeux. En effet, parmi les grandes orientations, on retrouve entre autres pour les arrondissements :

- L'indexation des transferts centraux des arrondissements de 1,8 %;
- L'attribution de ressources en soutien à des actions liées aux priorités du *Plan stratégique Montréal 2030* et aux changements organisationnels qui sous-entendent sa mise en œuvre.

Contexte budgétaire de 2025 de l'Arrondissement

1. Limiter l'augmentation des coûts liés à la rémunération;
2. Limiter l'indexation de la tarification à 2,9 % et identifier de nouvelles sources de revenus;
3. Limiter l'impact fiscal du budget de 2025 pour la population de l'arrondissement;
4. Limiter le recours au surplus de l'Arrondissement comme stratégie d'équilibre;
5. Contribuer à la revue des activités et programmes;
6. Poursuivre l'alignement stratégique, les changements organisationnels requis à la mise en œuvre du *Plan de développement stratégique de l'Arrondissement 2022-2025* et contribuer à la réalisation des priorités du *Plan stratégique Montréal 2030*;
7. Contexte économique inflationniste auquel la Ville de Montréal est exposée.

1. Limiter l'augmentation des coûts liés à la rémunération

En 2025, le budget lié à la rémunération représente 74,8 % du budget de fonctionnement de l'Arrondissement, soit 31 168,6 k\$ soit une variation de 1% par rapport au budget de 2024. Cette proportion découle notamment de la mise en œuvre de la réforme de financement des arrondissements où des budgets importants, en « autres familles de dépenses », ont été centralisés au courant des dernières années. D'ailleurs, en 2025, un montant de 140 k\$ a été centralisé afin de financer le centre de refuge animalier de la ville de Montréal. L'Arrondissement de Verdun n'est pas le seul à consacrer une partie importante de son budget à la rémunération.

Les dépenses liées à la rémunération sont en croissance constante compte tenu des obligations en lien avec les conditions de travail du personnel, et ce, sans tenir compte des nouveaux besoins liés à la réalisation de projets prioritaires. L'Arrondissement a mis en place des mesures afin de s'assurer de l'attribution des ressources en soutien à des actions liées aux priorités du *Plan stratégique Montréal 2030* et au plan de développement stratégique de Verdun.

2. Limiter l'indexation annuelle de la tarification des revenus à 2,9 %

En 2025, les revenus autonomes de l'Arrondissement représentent 3 946,4 k\$, soit une variation de - 4,9 % (-204,6 k\$) comparativement à 2024. Cette diminution est attribuable principalement à des ajustements budgétaires non récurrents.

3. Limiter l'impact fiscal du budget de 2025 pour la population de l'arrondissement

Les revenus liés à la taxe sur les services seront indexés de 3,0 % pour le budget de 2025. Les recettes liées à la taxe locale sur les services varient de 8 349,4 k\$ en 2024 à 8 638,3 k\$ pour l'année 2025, soit une variation de l'ordre de 288,9 k\$ incluant les recettes prévues pour la croissance économique.

Il est à noter que les revenus découlant de la taxation locale représentent 20,7 % de la stratégie de financement de l'Arrondissement pour 2025, soit une variation de 0,6 % comparativement à 2024 (20,1 %).

Malgré la hausse de revenus provenant de la taxe locale sur notre budget, le taux de taxation pour le contribuable a baissé. Ce taux est passé de 0,0558 (2024) à 0,0527 (2025), soit une réduction de 5,6 %.

Ainsi, l'effet combiné de la baisse du taux à celle de l'augmentation des valeurs foncières demeure limité pour le contribuable, se traduisant par des hausses sur le compte de taxe estimées à 10 \$ (condo) et 21 \$ (unifamiliale) annuellement.

4. Limiter le recours au surplus de l'Arrondissement comme stratégie d'équilibre

Depuis quelques années, l'Arrondissement doit recourir à des montants de plus en plus importants à partir de son surplus de gestion afin d'équilibrer son budget d'exploitation ou encore financer des dépenses en cours d'année. De plus, les surplus de gestion dégagés par l'Arrondissement, quant à eux, sont en décroissance. L'Arrondissement doit donc tenter de diminuer le recours à son surplus de gestion comme stratégie d'équilibre puisque cette stratégie n'est pas pérenne.

L'Arrondissement devra avoir recours à son surplus pour une somme de 592,7 k\$, comparativement à 524,9 k\$ en 2024, soit une augmentation de 67,8 k\$ ou 12,9 % de plus que l'année dernière. Ainsi, 1,4 % du financement du budget de 2025 de l'Arrondissement est assumé par son surplus de gestion, comparativement à 1,3 % en 2024.

5. Contribuer à la revue des activités et des programmes ainsi qu'à la revue du financement de la Ville de Montréal

La Ville de Montréal, ses arrondissements et ses services font face à des enjeux de rationalisation et d'optimisation qui obligent l'Arrondissement à revoir ses priorités, ses activités et ses façons de faire. En effet, l'Arrondissement de Verdun a procédé à divers ajustements de structure, d'optimisation et de centralisation au cours des dernières années pour parer aux pressions financières et opérationnelles importantes.

C'est dans ce contexte que l'Arrondissement a réalisé un examen stratégique de ses activités en 2018 visant à recentrer les ressources limitées sur les activités les plus essentielles à la réalisation des missions fondamentales de l'Arrondissement et à trouver de nouvelles possibilités d'optimisation afin de dégager une marge de manœuvre financière plus adéquate. Cet exercice témoigne du sérieux de l'Arrondissement en matière de gestion responsable des fonds publics. La Ville de Montréal a débuté, en 2022, une revue des activités, des programmes et du financement dont l'objectif est de mettre en place des processus au sein de l'organisation afin de faire concorder ses ambitions avec les opérations.

Compte tenu du contexte actuel, l'Arrondissement de Verdun est maintenant confronté à devoir faire des choix difficiles pour retrouver un équilibre entre les capacités humaines et financières ainsi que les besoins et attentes de la population qui sont en augmentation.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 210245 : 5 octobre 2023 - Approuver la proposition budgétaire 2024 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 524 900 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun. (1238286007)

CA22 210228 : 6 octobre 2022 - Approuver la proposition budgétaire 2023 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 1 229 000 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun. (1228286005)

CA21 210246: 8 octobre 2021 - Approuver la proposition budgétaire 2022 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 1 998 300 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun (1218286005)

CA20 210215 : 8 octobre 2020 - Approuver la proposition budgétaire 2021 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 1 328 100 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun (1208747029)

CA19 210235 - 24 octobre 2019 - Approuver la proposition budgétaire 2020 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 1 696 900 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun (1196360010)

CA18 210235 - 25 octobre 2018 - Approuver la proposition budgétaire 2019 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 1 723 100 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun. (1186360013)

DESCRIPTION

Le budget de 2025 a été élaboré pour être transmis au comité exécutif au montant de 41 657,3 k\$.

Rémunération	31 168,6	74.8%
Transport et communications	435,3	1.0%

Honoraires professionnels et services techniques	3,605,1	8.7%
Location, entretien et réparation	1 927,3	4.6%
Biens non durables et biens durables	3 907,9	9.4%
Contributions à des organismes	612,6	1.5%
Charges inter unités et autres objets	0.5	0.0%

Les dépenses de l'Arrondissement de Verdun sont financées à la base par les transferts centraux attribués à l'Arrondissement par l'Administration municipale. L'Arrondissement complète généralement son financement par les revenus provenant de l'application d'une tarification locale et ceux provenant de sa taxe locale sur les services. L'arrondissement de Verdun doit aussi recourir à une affectation de surplus pour compléter son financement, mais ce financement n'est toutefois pas récurrent et doit être révisé annuellement.

Ci-dessous, les stratégies de financement proposées dans le cadre du budget de 2025 :
(en milliers de dollars)

Revenus locaux		
Location et occupation du domaine public	2 931,0 \$	
Services culturels et récréatifs	398,0 \$	
Services techniques et travaux divers	370,9 \$	
Amendes et pénalités	15,8 \$	
Imposition de droits	51,4 \$	
Vente de biens	89,5 \$	
Récupération de frais et réclamations	89,8 \$	
Revenus de taxation		
Taxe d'arrondissement sur les services	8 638,3 \$	
Transferts centraux		
Transferts centraux	28 479,9 \$	68,4%
Affectation : appropriation de surplus de gestion	592,7	1,4%

Les documents suivants sont joints au présent dossier :

- Document 1 Dépenses par objet 2024 à 2025;
- Document 2 Dépenses par activité 2024 à 2025;
- Document 3 Revenus par objet 2024 à 2025.

JUSTIFICATION

Le budget de 2025 de 41 657,3 k\$ est en hausse de 125,5 k\$ comparativement à celui de 2024. Ceci représente une variation totale de 0,3 %, et ce, malgré les dépenses additionnelles liées aux obligations contractuelles et à la rémunération du personnel. Ceci illustre la rigueur de l'Arrondissement dans sa gestion financière.

Cette variation s'explique par diverses mesures prévues afin d'allouer les ressources financières aux divers enjeux auxquels l'Arrondissement fait face et les actions mises en place pour aligner les opérations aux actions du plan stratégique de développement de l'arrondissement et à *Montréal 2030* .

Au niveau de la rémunération, la variation est de 306,4 k\$ (1,0 %).

Cette variation s'explique principalement par :

- 908,2 k \$ indexation de la masse salariale en fonction des conditions des diverses conventions collectives;
- (598,5) k\$ financement des dépenses du personnel dédié à des projets via le budget des projets.

Au regard de la structure organisationnelle, l'effectif prévu au budget de 2025 est de 326,8 années personnes (a-p), soit le même effectif prévu en 2024. Face à un contexte économique difficile, l'Arrondissement a dû faire preuve d'agilité et d'adaptabilité afin d'aligner les ressources humaines aux opérations liées au plan de développement stratégique de Verdun et *Montréal 2030*, d'adresser diverses vulnérabilités identifiées au GPRH et d'améliorer la satisfaction des citoyens. Les détails des modifications apportées à la structure organisationnelle seront présentés dans le sommaire décisionnel 1249016001 lors de la séance du conseil d'arrondissement du 5 novembre 2024.

Au niveau des autres familles de charges, la variation est de - 180,9 k\$ (ou - 1,8 %). Nous avons ajusté le budget en fonction de l'inflation des coûts et avons adressé certains besoins en lien avec l'alignement stratégique.

Cette variation s'explique principalement par :

- +177,6 k\$ montant additionnel requis afin de financer l'augmentation de coûts de divers contrats;
- (140,3) k\$ transfert vers le Service de la concertation des arrondissements et expérience citoyenne pour le projet de refuge animalier (GDD # 1237515002);
- (150) k\$ ajustement non récurrent en lien avec le budget prévu pour les dépôts de garantie de travaux;
- (87,8 k\$) optimisation des ressources en lien avec la téléphonie et la communication.

Cette variation de 125,5 k\$ du budget de 2025 illustre l'effort fourni par l'Arrondissement pour limiter la hausse de ses dépenses tout en assurant le maintien des services essentiels aux citoyens et réaliser les actions prioritaires. Par ailleurs, nous nous assurons d'avoir les moyens requis pour la réalisation des actions prioritaires identifiées dans le plan de développement stratégique de l'arrondissement.

Le budget de 2025 de la Ville de Montréal comporte des enjeux importants. L'un d'eux se reflète dans l'indexation des transferts centraux reçus aux fins du financement du budget de fonctionnement. Le montant des transferts centraux pour 2025 à l'Arrondissement de Verdun se situe à 28 479,9 k\$, comparativement à 28 506,5 k\$ en 2024, ce qui représente un écart défavorable net de l'ordre de (26,6) k\$, soit une diminution de 0,1 % comparativement à 2024. Rappelons que l'indexation des transferts centraux s'élève pour 2025 à 1,8 % même si l'inflation s'est située en juin 2024 à 2,9 %.

Cette variation s'explique par les éléments suivants :

- Indexation des transferts centraux de 1,8 % : 504,7 k\$;
- Mesures mises en place par la Ville pour revue des activités réduction postes (200 k\$);
- Ajustements non récurrents (331,3) k\$:

- Stationnement : Remise de 65 % des revenus nets estimés pour les nouvelles places de parcomètres : (195,9) k\$;
- Transfert vers le Service de la concertation des arrondissements et expérience citoyenne pour le projet de refuge animalier (GDD # 1237515002), (140,3) k\$;
- Transfert en provenance du Service de l'eau pour l'inspection des bornes d'incendie (annexe 20) 6,3 k\$;
- Transfert vers le Service des ressources humaines et des communications pour la poursuite de la formation circuit bleu - entente avec les arrondissements, (1,4k\$).

Il est à noter que les transferts centraux représentent 68,4 % de la stratégie de financement de l'Arrondissement pour 2025.

Ainsi, l'indexation de 1,8 % des transferts centraux s'avère insuffisante pour assumer l'augmentation des prix liée aux perturbations du contexte économique actuel, à l'inflation ainsi qu'aux pénuries de main-d'œuvre.

Par conséquent, malgré les efforts importants déployés, l'Arrondissement de Verdun doit considérer le maintien de la taxe d'arrondissement et doit recourir au surplus des années passées, le tout pour maintenir le niveau des services, et réaliser les actions prioritaires identifiées dans son plan de développement stratégique.

Ainsi, les revenus liés à la taxe sur les services pour l'année 2025 seront indexés de 3 %. Nous estimons que les recettes de la taxation locale passeront de 8 349,4 k\$ à 8 638,3 k\$, soit une augmentation de 288,9 k\$ incluant les revenus liés à la croissance immobilière, pour une variation nette de 3,5 %. Il est à noter que la taxation locale représente 20,7 % de la stratégie de financement pour 2025, soit une variation de 0,6 %.

Enfin, un montant de 592,7 k\$ sera puisé à même le surplus des années passées, comparativement à 524,9 k\$ utilisé en 2024, afin d'équilibrer le budget de 2025. Il s'agit d'une augmentation limitée de 67,8 k\$ comparativement à l'année dernière, soit une variation de 12,9 %.

Ainsi, 1,4 % du financement du budget de 2025 de l'Arrondissement est assumé via son surplus de gestion, comparativement à 1,3 % en 2024 soit une augmentation de 0,1%.

Les orientations budgétaires pour l'année 2025 ont été approuvées par le comité budget du 22 mars 2024.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget de l'Arrondissement présenté totalise 41 657,3 k\$ pour le volet des dépenses et 3 946,4 k\$ pour le volet des revenus de source locale. Le montant des transferts centraux est de 28 479,9 k\$.

À titre de composante de l'équilibre budgétaire, l'Arrondissement devra adopter un règlement sur la taxe relative aux services pour un montant de 8 638,3 k\$ et avoir recours à son surplus de gestion au montant de 592,7 k\$.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de *Montréal 2030* en ce qui a trait aux

priorités suivantes :

5- Tendre vers un avenir zéro déchet, plus durable et propre pour les générations futures, notamment par la réduction à la source et la valorisation des matières résiduelles;

12- Miser sur la transparence, l'ouverture et le partage des données ainsi que l'appropriation des technologies émergentes pour améliorer la prise de décision individuelle et collective;

19- Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

s.o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Conformément à l'article 144.6, al. 2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), l'Arrondissement de Verdun a publié un avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire pour l'adoption du budget de 2025.

Le document de présentation du budget de 2025 sera déposé sur le site internet de l'Arrondissement de Verdun.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Transmission du budget adopté de l'Arrondissement au comité exécutif - 11 octobre 2024;
Avis de motion pour le règlement de tarification - séance du 5 novembre 2024;

Avis de motion pour le règlement sur la délégation de pouvoirs - séance du 5 novembre 2024;

Entériner les modifications apportées à la structure organisationnelle dans le cadre du processus budgétaire de 2025 et adopter le nouvel organigramme de l'Arrondissement de Verdun - séance du 5 novembre 2024.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Ce dossier est préparé en conformité aux articles 143.1 et 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) et à l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19).

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Simona STOICA STEFAN

Cheffe de division Ressources
financières et matérielles (Intérim)

Tél : 514-765-7031

Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2024-10-02

André LAVOIE

Directeur , Direction des services administratifs

Tél :

5147553715

Télécop. :

Dossier # : 1248286009

Unité administrative responsable : Arrondissement Verdun , Direction des services administratifs , Direction

Objet : Approuver la proposition budgétaire 2025 de l'Arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 592 700 \$ du surplus accumulé de l'Arrondissement de Verdun.



GDD 1248286009_ Dépenses par activités .pdf



GDD 1248286009_ Dépenses par objet .pdf GDD1248286009_ Revenus par objet .pdf



Grille d'analyse Montréal 2030-1248286009.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Simona STOICA STEFAN

Cheffe de division Ressources
financières et matérielles (Intérim)

Tél : 514-765-7031

Télécop. :

(en milliers de dollars)

Rubriques	Budget 2023	%	Budget 2024	%	Budget 2025	%	Écart \$	%
Administration générale								
Conseil municipal	208,1	0,50%	188,0	0,45%	169,5	0,41%	(18,5)	-9,84%
Gestion financière et administrative	2 376,2	5,70%	2 464,1	5,92%	2 532,2	6,08%	68,1	2,76%
Greffe	614,9	1,48%	633,7	1,52%	591,7	1,42%	(42,0)	-6,63%
Gestion du personnel	1 057,8	2,54%	1 107,1	2,66%	1 145,9	2,75%	38,8	3,50%
Autres - Administration générale	1 798,5	4,32%	2 156,4	5,18%	2 392,4	5,74%	236,0	10,94%
Total	6 055,5	15,18%	6 549,3	15,77%	6 831,7	16,40%	282,4	4,31%
Sécurité publique								
Autres - Sécurité publique ⁽¹⁾	477,2	1,15%	440,7	1,06%	298,5	0,72%	(142,2)	-32,27%
Total	477,2	1,15%	440,7	1,06%	298,5	0,72%	(142,2)	-32,27%
Transport								
Voirie municipale	6 022,7	14,46%	6 650,6	15,97%	6 447,9	15,48%	(202,7)	-3,05%
Déblaiement, chargement de la neige et épandage d'abrasifs	2 430,2	5,83%	2 438,4	5,85%	2 459,1	5,90%	20,7	0,85%
Éclairage des rues	738,3	1,77%	686,3	1,65%	698,2	1,68%	11,9	1,73%
Circulation et stationnement	725,4	1,74%	777,3	1,87%	903,9	2,17%	126,6	16,29%
Autres - Transport	8,0	0,02%	8,0	0,02%	8,0	0,02%	0,0	0,00%
Total	9 924,6	24,87%	10 560,6	25,43%	10 517,1	25,25%	(43,5)	-0,41%
Hygiène du milieu								
Réseau de distribution de l'eau potable	1 450,7	3,48%	1 550,3	3,72%	1 639,0	3,93%	88,7	5,72%
Réseau d'égouts	479,6	1,15%	412,3	0,99%	409,0	0,98%	(3,3)	-0,80%
Déchets domestiques et assimilés -	85,3	0,20%	0,0	0,00%	0,0	0,00%	0,0	0,00%
Déchets domestiques et assimilés -	6,8	0,02%	0,0	0,00%	0,0	0,00%	0,0	0,00%
Mat. recyc.- coll. sélective - collecte et transport	6,2	0,01%	6,2	0,01%	6,2	0,01%	0,0	0,00%
Mat. recyc - autres	159,7	0,38%	164,6	0,40%	164,6	0,40%	0,0	0,00%
Matériaux secs - collecte et transport	2,2	0,01%	2,2	0,01%	2,2	0,01%	0,0	0,00%
Autres - matières résiduelles	76,5	0,18%	76,5	0,18%	81,0	0,19%	4,5	5,88%
Protection de l'environnement	110,0	0,26%	154,3	0,37%	157,1	0,38%	2,8	1,81%
Total	2 377,0	5,96%	2 366,4	5,70%	2 459,1	5,90%	92,7	3,92%
Santé et bien-être								
Autres - Santé et bien-être	573,5	1,38%	585,1	1,40%	574,5	1,38%	(10,6)	-1,81%
Total	573,5	1,44%	585,1	1,41%	574,5	1,38%	(10,6)	-1,81%
Aménagement, urbanisme et								
Aménagement, urbanisme et zonage	3307,7	7,94%	3709,9	8,91%	3857,8	9,26%	147,9	3,99%
Industrie et commerce	244,3	0,59%	277,6	0,67%	282,4	0,68%	4,8	1,73%
Autres - Promotion et développement économique	36,2	0,09%	0,0	0,00%	0,0	0,00%	0,0	0,00%
Total	3 588,2	8,99%	3 987,5	9,60%	4 140,2	9,94%	152,7	3,83%
Loisirs et culture								
Centres communautaires - activités	2 933,4	7,04%	2 776,2	6,66%	2 790,0	6,70%	13,8	0,50%
Patinoires intérieures et extérieures	2 310,1	5,55%	2 553,4	6,13%	2 432,2	5,84%	(121,2)	-4,75%
Piscines, plages et ports de plaisance	1 705,9	4,10%	1 903,2	4,57%	1 897,6	4,56%	(5,6)	-0,29%
Parcs et terrains de jeux	4 723,4	11,34%	4 666,9	11,20%	4 396,9	10,55%	(270,0)	-5,79%
Autres - activités récréatives	204,5	0,49%	107,3	0,26%	118	0,28%	10,7	9,97%
Centres communautaires - activités culturelles	1 546,1	3,71%	1 782,4	4,28%	1 859,3	4,46%	76,9	4,31%
Bibliothèques	3 050,1	7,32%	3 018,7	7,25%	3 101,2	7,44%	82,5	2,73%
Patrimoine -musées et centres	216,0	0,52%	214,7	0,52%	220,3	0,53%	5,6	2,61%
Autres - activités culturelles	216,1	0,52%	19,4	0,05%	20,7	0,05%	1,3	6,70%
Total	16 905,6	42,37%	17 042,2	41,03%	16 836,2	40,42%	(206,0)	-1,21%
Grand total	39 901,6	99,95%	41 531,8	100,00%	41 657,3	100,00%	125,5	0,30%

Budget 2025 Dépenses par objet
(en milliers de dollars)

Description	Budget 2023	%	Budget 2024	%	Budget 2025	%	Écart \$ ⁽¹⁾	%
Rémunération	23 051,8	57,77%	24 273,1	58,44%	24 486,1	58,78%	213,0	0,88%
Cotisations de l'employeur	7 004,5	17,55%	6 589,1	15,87%	6 682,5	16,04%	93,4	1,42%
Sous-total	30 056,3	75,33%	30 862,2	74,31%	31 168,6	74,82%	306,4	0,99%
Transport et communications	439,0	1,10%	459,0	1,11%	435,3	1,04%	(23,7)	-5,16%
Services professionnels, techniques et autres	2 778,5	6,96%	3 679,5	8,86%	3 605,1	8,65%	(74,4)	-2,02%
Location, entretien et réparation	1 980,4	4,96%	1 919,7	4,62%	1 927,3	4,63%	7,6	0,40%
Biens non durables	3 791,1	9,50%	3 828,9	9,22%	3 743,9	8,99%	(85,0)	-2,22%
Biens durables	169,5	0,42%	164,0	0,39%	164,0	0,39%	-	0,00%
Autres objets	686,8	1,72%	618,5	1,49%	613,1	1,47%	(5,4)	-0,87%
Sous-total	9 845,3	24,67%	10 669,6	25,69%	10 488,7	25,18%	(180,9)	-1,70%
Total	39 901,6	100,00%	41 531,8	100,00%	41 657,3	100,00%	125,5	0,30%

(1) Un montant négatif représente un écart défavorable par rapport à l'année précédente.

REVENUS PAR OBJET
(en milliers de dollars)

Description	BUDGET 2023	%	BUDGET 2024	%	BUDGET 2025	%	ÉCART ⁽¹⁾	%
Location et occupation du domaine public	2 748,7 \$	6,60%	3 057,6 \$	7,34%	2 931,0 \$	7,04%	(126,6 \$)	-4,1%
Services culturels et récréatifs	361,0 \$	0,87%	386,5 \$	0,93%	398,0 \$	0,96%	11,5 \$	3,0%
Services techniques et travaux divers	465,5 \$	1,12%	475,1 \$	1,14%	370,9 \$	0,89%	(104,2 \$)	-21,9%
Amendes et pénalités	15,5 \$	0,04%	15,8 \$	0,04%	15,8 \$	0,04%	0,0 \$	0,0%
Imposition de droits	49,0 \$	0,12%	50,1 \$	0,12%	51,4 \$	0,12%	1,3 \$	2,6%
Vente de biens	81,1 \$	0,19%	82,7 \$	0,20%	89,5 \$	0,21%	6,8 \$	8,2%
Récupération de frais et réclamations	79,5 \$	0,19%	82,0 \$	0,20%	89,8 \$	0,22%	7,8 \$	9,5%
Taxes, compensations et tarification	1,2 \$	0,00%	1,2 \$	0,00%	0,0 \$	0,00%	(1,2 \$)	-100,0%
Transferts (subventions gouvernementales)	0,0 \$	0,00%	0,0 \$	0,00%	0,0 \$	0,00%	0,0 \$	0,0%
Sous-total revenus locaux	3 801,5 \$	9,13%	4 151,0 \$	9,96%	3 946,4 \$	9,47%	(204,6 \$)	-4,9%
Taxe d'arrondissement ⁽²⁾	7 765,4 \$	18,64%	8 349,4 \$	20,04%	8 638,3 \$	20,74%	288,9 \$	3,5%
Taxation Montréal (transferts centraux)	27 105,7 \$	65,07%	28 506,5 \$	68,43%	28 479,9 \$	68,37%	(26,6 \$)	-0,1%
Affectations : appropriation de surplus	1 229,0 \$	2,95%	524,9 \$	1,26%	592,7 \$	1,42%	67,8 \$	12,9%
TOTAL	39 901,6 \$	95,79%	41 531,8 \$	99,70%	41 657,3 \$	100,00%	125,5 \$	0,3%

Veillez noter que la présentation des données a été modifiée par rapport aux années précédentes afin de se conformer à la présentation de l'information financière de l'administration municipale

(1) : un montant entre parenthèses représente un écart défavorable par rapport à l'année précédente

(2) : la variation inclut la croissance immobilière

Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 1248286009

Unité administrative responsable : Arrondissement Verdun, Direction des services administratifs, Direction

Projet : Approuver la proposition budgétaire 2025 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 592 700 \$ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun.

Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	X		
2. À quelle(s) priorité(s) du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? <i>5- Tendre vers un avenir zéro déchet, plus durable et propre pour les générations futures, notamment par la réduction à la source et la valorisation des matières résiduelles .</i> <i>12- Miser sur la transparence, l'ouverture et le partage des données ainsi que l'appropriation des technologies émergentes pour améliorer la prise de décision individuelle et collective</i> <i>19 Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.</i>			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal résultat/bénéfice attendu ? <i>5- Réduction des publicités et dépliants papier pour les activités culturelles de l'arrondissement.</i> <i>12.La transparence budgétaire est une condition préalable à la participation du public et à la responsabilisation de la fonction publique. Un budget qui n'est pas transparent, accessible et précis ne peut pas être correctement analysé. Sa mise en œuvre ne peut pas être</i>			

minutieusement surveillée ni ses résultats évalués.

19 Le budget de fonctionnement de l'Arrondissement permet d'offrir aux citoyens de l'Arrondissement de Verdun des milieux de qualité et une réponse de proximité à leurs besoins.

Section B - Test climat

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none">● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050			X
2. Votre dossier contribue-t-il à la diminution des vulnérabilités climatiques , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			X
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			X

Section C - ADS+*

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de :			
a. Inclusion <ul style="list-style-type: none"> ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion 			X
b. Équité <ul style="list-style-type: none"> ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale 			X
c. Accessibilité universelle <ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal 			X
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			X

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle



Dossier # : 1247185003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034 de l'Arrondissement de Verdun au montant de 41 150 000 \$.

Il est recommandé :
d'approuver la liste des projets jointe au présent dossier décisionnel au montant de 41 150 000 \$ constituant le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034 de l'arrondissement de Verdun, de même que les sources de financement prévues pour ces projets, et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Signé par Annick DUCHESNE **Le** 2024-09-25 17:44

Signataire :

Annick DUCHESNE

directeur(-trice) - arrondissement
Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1247185003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction des services administratifs , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034 de l'Arrondissement de Verdun au montant de 41 150 000 \$.

CONTENU

CONTEXTE

Les articles 143.2 et 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) prévoient que le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un programme des immobilisations de l'arrondissement.

Le comité exécutif a fixé, au plus tard, le 11 octobre 2024, la date limite à laquelle les arrondissements doivent transmettre, au Service des finances et de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal, leur programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034.

Il est à noter que, dans le cadre de la confection du présent budget d'immobilisations, l'Administration présentera un programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034.

L'Administration municipale a fixé l'enveloppe globale des emprunts de l'Arrondissement de Verdun à 4 115 000 \$ annuellement pour la période 2025-2034, pour un montant total de 41 150 000 \$.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 210249 - 5 octobre 2023 - Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2024-2033 de l'arrondissement de Verdun au montant de 41 150 k\$ (1238286006)

CA22 210230 - 6 octobre 2022 - Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2023-2032 de l'arrondissement de Verdun au montant de 41 150 k\$ (1228286006)

CA21 210248 - 25 novembre 2021 - Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031 de l'arrondissement de Verdun au montant de 41 150 k\$ (1218286006)

CA20 210217 - 08 octobre 2020 - Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030 de l'arrondissement de Verdun au montant de 41 150 k\$ (1208747030)

CA19 210237- 24 octobre 2019. - Approuver le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 de l'arrondissement de Verdun au montant de 12 345 k\$ (1196360011)

DESCRIPTION

Le présent dossier vise l'approbation et la transmission au comité exécutif du programme

décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034. Pour la période 2025-2034, l'Arrondissement de Verdun prévoit investir 41 150 000 \$. Il s'agit principalement de projets reliés à l'entretien et à la réfection du réseau routier, à l'aménagement des parcs et des espaces verts ainsi que des travaux de rénovation des bâtiments. La liste des projets établie par l'Arrondissement est présentée en pièce jointe de ce sommaire décisionnel.

JUSTIFICATION

En 2023, l'Arrondissement a produit un bilan des actifs découlant de la directive administrative concernant la connaissance des actifs (C-OG-DG-D-20-002). La mise en application de cette directive a requis de revoir les critères de priorisation des investissements utilisés jusqu'à présent, et ce, afin de tenir compte des cotes de désuétude des actifs.

La liste des projets du programme décennal d'immobilisation 2025-2034 a été établie par l'Arrondissement en fonction des critères de priorité suivants :

1. Obligation légale/contractuelle;
2. Désuétude (état de l'actif);
3. Projets contribuant à la planification stratégique;
4. Équité territoriale;
5. Projets générant des économies et/ou revenus additionnels;
6. Projets subventionnés.

Ainsi, le programme décennal d'immobilisations 2025-2034 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des actifs de l'Arrondissement de Verdun, au maintien et à l'amélioration de l'offre de services aux citoyens.

L'adoption de la planification des projets d'investissement est requise afin de faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt pour l'exécution des travaux auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de l'Arrondissement de Verdun, tel que soumis au conseil d'arrondissement, respecte l'enveloppe fournie par les services corporatifs qui est répartie comme suit :

(montants en milliers de dollars)

34512 - Programme d'amélioration des aires de jeux et des places publiques	790	790	790	790	790	4 700	8 650	21.0%
42612 - Programme de réfection des bâtiments administratifs, sportifs et communautaires	1 366	1 366	1 366	1 366	1 366	6 830	13 660	33.2%
42812 - Aménagement d'un centre aquatique	375	375	375	375	375	1 125	3 000	7.3%
55719 - Programme de réfection routière	1 184	1 184	1 184	1 184	1 184	5 920	11 840	28.8%

83022 - Programme local d'apaisement de la circulation	400	400	400	400	400	2 000	4 000	9.7%
--	-----	-----	-----	-----	-----	-------	-------	------

Le budget du PDI de l'Arrondissement de Verdun, tel que soumis au conseil d'arrondissement de Verdun, prévoit que son financement sera assuré par des emprunts à long terme, soit un montant total de 4 115 000 \$ pour l'année financière 2025. Cette dette sera contractée par le Service des finances et sera remboursée au moyen d'une taxe foncière à la charge des propriétés imposables de l'arrondissement de Verdun, à partir de l'exercice 2026. Cette taxe sera basée sur le montant réellement dépensé au cours de l'exercice 2025.

À partir de 2025, une provision annuelle de 375 000 \$ sera allouée pour une période de 8 ans afin de financer partiellement le projet d'aménagement d'un centre aquatique. Ce budget servira à soutenir les différentes phases de développement et de construction d'un centre aquatique à Verdun.

Si la réalisation des projets décrits dans la pièce jointe du présent sommaire décisionnel nécessite des nouveaux règlements d'emprunt, ceux-ci seront adoptés au cours des exercices de 2025 et 2026, et l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) sera nécessaire.

Les projets proposés ont pour objectifs d'améliorer la qualité et d'augmenter l'attrait des parcs de l'arrondissement, de favoriser les bienfaits des parcs sur la santé et le bien-être des citoyens et enfin, de contribuer au maintien des actifs de la Ville de Montréal.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de *Montréal 2030* et aux engagements en accessibilité universelle. La grille d'analyse est jointe au présent sommaire.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

s. o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

s. o.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

s. o.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Iva STOILOVA-DINEVA
Conseiller(-ere) en gestion des ressources
financières

Tél : 514-765-7026

Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2024-09-17

André LAVOIE
Directeur(-Trice)-Services administratifs en
arrondissements

Tél : 514-755-3715

Télécop. :

Dossier # : 1247185003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction des services administratifs , Direction
Objet :	Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034 de l'Arrondissement de Verdun au montant de 41 150 000 \$.



Liste projets PDI 2025-2034.pdf



Verdun_Enveloppe PDI 2025-2034.pdf



Répartition de l'enveloppe PDI 2025-2034.pdf



Grille d'analyse Montréal 2030 - GDD1247185003.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Iva STOILOVA-DINEVA
Conseiller(-ere) en gestion des ressources
financières

Tél : 514-765-7026

Télécop. :

Liste projets PDI VERDUN 2025-2034

Programmes	PDI - 2025	PDI - 2026	PDI - 2027	PDI - 2028	PDI - 2029	PDI Ulterieur 2030-2034	TOTAL PDI 2025- 2034
34512 - Programme d'amélioration des aires de jeux et des places publiques							
2651 Parc Maynard-Ferguson -Aménagement de surface synthétique aire de jeux	-	-	-	110 000	-	-	110 000
2949 Parc Gewurz-Remer Réfection espace biodiversité	50 000	-	-	-	-	-	50 000
3053 Parc Coronation	-	-	100 000	-	-	-	100 000
4314 Jeu d'eau parc Cooney Remplacement de modules de jeux	-	-	-	250 000	-	-	250 000
9175 Parc Monseigneur-J.-A.-Richard Réfection des jeux d'eau	60 000	500 000	-	-	-	-	560 000
Divers aménagements Parc Métairie, Monseigneur Richard et Norman Dawe	-	-	190 000	-	-	-	190 000
Divers parcs Réfection des terrains et plateaux sportifs	-	-	-	-	100 000	-	100 000
Divers parcs Réplacement d'équipements de jeux	40 000	-	100 000	100 000	90 000	-	330 000
Divers projets-Aménagements des parcs et places publiques	-	-	-	-	300 000	925 000	1 225 000
Divers projets-Réaménagements et maintien des parcs et des places publics	-	-	-	-	-	2 725 000	2 725 000
Mobilier divers parcs et au canal d'aqueduc	-	-	100 000	100 000	90 000	-	290 000
Parc monseigneur Langlois - réfection mobilier urbain	40 000	-	-	-	-	-	40 000
Parc Quai de la Tortue - Réaménagement	-	80 000	-	-	-	-	80 000
Piste d'athlétisme mise à niveau	-	-	100 000	-	-	-	100 000
Plage - Travaux pour corriger le ruissellement	400 000	-	-	-	-	-	400 000
Plage de Verdun Réfection de la renaturalisation	-	-	-	20 000	-	-	20 000
Programme parcs - MOC	150 000	210 000	200 000	210 000	210 000	1 050 000	2 030 000
Sentier à côté de rivière Boardwalk- réfection pilastres	50 000	-	-	-	-	-	50 000
Total 34512 - Programme d'amélioration des aires de jeux et des places publiques	790 000	4 700 000	8 650 000				
42612 - Programme de réfection des bâtiments administratifs, sportifs et communautaires							
1775 Abri ouvert du parc Desmarchais- Réfection de toiture et divers travail	-	-	-	-	-	300 000	300 000
3132-Mairie de l'arrondissement	200 000	-	300 000	-	296 000	3 300 000	4 096 000
3132-Mairie de l'arrondissement - Réaménagement bureaux	100 000	-	-	-	-	-	100 000
3134-Bibliothèque Jacqueline De Repentigny	-	-	-	-	-	1 200 000	1 200 000
3235-Centre Elgar	-	-	343 000	328 000	590 000	630 000	1 891 000
3236-Centre Marcel Giroux	488 000	159 000	-	-	-	500 000	1 147 000
3237-Ateliers Municipaux	-	616 000	-	-	-	450 000	1 066 000
3404 Pavillon des baigneurs Arthur-Therrien-Réfection de la toiture	-	-	-	320 000	-	-	320 000
3412-Chalet Tennis Woodland	-	-	-	-	-	150 000	150 000
3423-Chalet Reine Élisabeth	100 000	-	-	-	-	-	100 000
3427-Boulingrin de Verdun	-	-	-	-	300 000	-	300 000
3964 Abri à abrasif - cour Verdun Réfection structurale et divers travaux	-	163 000	295 000	-	-	-	458 000

Liste projets PDI VERDUN 2025-2034

Programmes	PDI - 2025	PDI - 2026	PDI - 2027	PDI - 2028	PDI - 2029	PDI Ulterieur 2030-2034	TOTAL PDI 2025- 2034
4479 La Station (Centre Intergénérationel) -Réfection de la toiture	-	-	-	290 000	80 000	-	370 000
Divers édifices panneau signalisation	50 000	-	-	-	-	-	50 000
MOC-Programme de réfection des bâtiments administratif,sportif et commun.	328 000	328 000	328 000	328 000	-	-	1 312 000
Programme de remplacement de luminaires (néons T12)	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	150 000	400 000
Programme d'implantation de la télégestion dans les bâtiments	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	150 000	400 000
Total 42612 - Programme de réfection des bâtiments administratifs, sportifs et communautaires	1 366 000	6 830 000	13 660 000				
42812 - Aménagement d'un centre aquatique							
Complexe aquatique - PTI additionnel	375 000	375 000	375 000	375 000	375 000	1 125 000	3 000 000
Total 42812 - Aménagement d'un centre aquatique	375 000	1 125 000	3 000 000				
55719 - Programme de réfection routière							
Programme de réfection routière- MOC	490 000	473 000	473 000	473 000	473 000	2 365 000	4 747 000
Réfection de ruelles	10 000	11 000	11 000	11 000	11 000	55 000	109 000
Réfection de trottoirs	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000	1 000 000
Réseau local - Modernisation de l'éclairage routier (Crawford)	1 000	-	-	-	-	-	1 000
Rues à confirmer	583 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 000 000	5 983 000
Total 55719 - Programme de réfection routière	1 184 000	5 920 000	11 840 000				
83022 - Programme local d'apaisement de la circulation							
Travaux d'aménagements pour apaiser la circulation	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000	4 000 000
Total 83022 - Programme local d'apaisement de la circulation	400 000	2 000 000	4 000 000				
Total général	4 115 000	20 575 000	41 150 000				

VERDUN
ENVELOPPE PDI 2025-2034

Milliers de \$

AU NET (enveloppe à respecter)

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	Total PDI 2025 - 2034
4 115	4 115	4 115	4 115	4 115	4 115	4 115	4 115	4 115	4 115	41 150

Transmis le 26 juin 2024

Répartition de l'enveloppe PDI 2025-2034

Programmes	2025	2026	2027	2028	2029	2030-2034	Total	% de l'enveloppe
34512 - Programme d'amélioration des aires de jeux et des places publiques	790	790	790	790	790	4 700	8 650	21,0%
42612 - Programme de réfection des bâtiments administratifs, sportifs et communautaires	1 366	1 366	1 366	1 366	1 366	6 830	13 660	33,2%
42812 - Aménagement d'un centre aquatique	375	375	375	375	375	1 125	3 000	7,3%
55719 - Programme de réfection routière	1 184	1 184	1 184	1 184	1 184	5 920	11 840	28,8%
83022 - Programme local d'apaisement de la circulation	400	400	400	400	400	2 000	4 000	9,7%
Enveloppe totale cible	4 115	20 575	41 150	100,0%				

Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 1247185003

Unité administrative responsable : Arrondissement Verdun, Direction des services administratifs, Direction

Projet : Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034 de l'arrondissement de Verdun au montant de 41 150 k\$.

Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	x		
2. À quelle(s) priorité(s) du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? <i>1. Enraciner la nature en ville, en mettant la biodiversité, les espaces verts, ainsi que la gestion et le développement du patrimoine naturel riverain et aquatique au cœur de la prise de décision</i> <i>12. Miser sur la transparence, l'ouverture et le partage des données ainsi que l'appropriation des technologies émergentes pour améliorer la prise de décision individuelle et collective</i> <i>19. Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.</i> <i>20. Accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de la métropole</i>			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal résultat/bénéfice attendu? 1. 21%, soit 8.65 M\$ du PDI est consacré au programme d'amélioration des parcs, des aires de jeux et places publiques. 12. La transparence budgétaire est une condition préalable à la participation du public et à la responsabilisation de la fonction publique. Un budget qui n'est pas transparent, accessible et précis ne peut pas être correctement analysé. Sa mise en œuvre ne peut pas être minutieusement surveillée ni ses résultats évalués. 19. Le budget décennal d'immobilisation de l'Arrondissement permet d'offrir aux citoyens de l'Arrondissement de Verdun des milieux de qualité et une réponse de proximité à leurs besoins. 20. Les investissements permettent d'accroître l'attractivité de l'arrondissement via les projets d'aménagements urbains.			

Section B - Test climat

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050 			x
2. Votre dossier contribue-t-il à la diminution des vulnérabilités climatiques , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			x
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			x

Section C - ADS+*

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <ul style="list-style-type: none"> a. Inclusion <ul style="list-style-type: none"> ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion b. Équité <ul style="list-style-type: none"> ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale c. Accessibilité universelle <ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal 			x
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			x

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle